

GREER G.
1986 *Sexe et Destinée*. Paris: Grasset.

HOGEN A.
1982 « Anthropologists and Development », *Annual Review of Anthropology*,
11: 349-375.

DE LA CIVILISATION AU DÉVELOPPEMENT : LE TRANSFERT CONTINUÉ DE NOS RÈGLES DU JEU

Yvan Simonis
Département d'anthropologie
Université Laval

Que vient faire l'anthropologie dans ce débat ? Il n'est pas facile de répondre à cette question. Bien sûr les anthropologues ont des opinions sur le sujet, ils publient même beaucoup à ce propos, mais la distinction entre leur opinion personnelle de citoyens (plus ou moins bien informés au centre d'un large circuit de rumeurs et de journalisme) et celle qu'ils trouvent fondée comme anthropologues n'est pas claire. Je crois que dans le débat cette distinction reste mal éclaircie et peu consciente. Les problèmes de l'action sur le terrain sont en effet à un autre niveau que ceux de la réflexion anthropologique; pour le dire clairement, l'action de développement ne s'adresse pas aux mêmes groupes que les publications des anthropologues et on ne peut passer directement de ces publications à l'action. Certes on peut être à la fois anthropologue et actif dans le domaine du développement, mais en passant de la réflexion anthropologique à l'action on ajoute beaucoup d'éléments qui ne viennent pas seulement du discours de l'anthropologue, l'action du développement passe par d'autres contraintes et ses règles ne sont pas les mêmes que celles du discours anthropologique. C'est évident et banal mais à écouter certains débats, on dirait qu'il reste possible de faire des rapports directs, du genre système à poulies, entre l'anthropologie et le développement.

Un des reportages de l'émission *The Fifth Estate* diffusée le 26 janvier dernier par Radio-Canada portait sur une expérience de la firme d'ingénierie québécoise Lavalin dans la construction de puits au Togo. Celle-ci ne se cache pas de chercher le profit en offrant le service prévu par le projet. Elle ne s'est pas limitée à creuser des puits, elle a organisé le suivi et le préparatoire pour que les pompes continuent de fonctionner après son départ et que ce fait nouveau soit pris en charge par le village. Premier principe : pas de charité, on n'installe pas les pompes gratuitement et ce ne sont pas les gouvernements qui paient; si l'on veut que les gens prennent en charge les pompes, il ne suffit pas qu'ils en aient besoin, il faut encore qu'ils en soient responsables et qu'ils paient les frais. Première erreur : on avait installé des pompes d'un modèle canadien qui fonctionnaient bien mais qui n'étaient pas faites pour l'usage intensif qu'elles devaient avoir dans des villages africains. Elles ont donc brisé assez vite et ni les pièces de rechange ni la technologie pour les réparer n'étaient disponibles, bref le service n'avait pas duré longtemps. Lavalin s'est réajusté et a vite compris qu'il fallait travailler sur plusieurs plans à la fois et que ce n'est pas rien pour un groupe de digérer un nouvel objet technique.